

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

## DU 9 FEVRIER 2021

---

### PERSONNES PRESENTES :

- Anne Doux : directrice
- Sophie Bernabé : professeur des écoles
- Aurore Abdellatif : professeur des écoles
- Sophie Le Guern : professeur des écoles
- Madame Raucroy, Madame Burnel : parents
- Mme Juracek, adjointe municipale chargée des affaires scolaires

---

### PERSONNES ABSENTES EXCUSEES :

- Monsieur Moulhiac, Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Monsieur Sarazin : Maire de la commune de Nanteuil-lès-Meaux
- Céline Maloisel : responsable des affaires scolaires
- Isabelle Boudet : professeur des écoles
- Christine Remacle : professeur des écoles
- Mesdames Vlérick, Trévette, Galle, Ngalieme, Guillet, Desousa, Adélaïde, Monsieur Segers : parents
- Martine Humbert : DDEN

## 1. Inscription et rentrée 2021

Les inscriptions des élèves de petite section nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 commenceront le 1<sup>er</sup> mars 2021. Un message sera affiché sur le panneau à l'entrée de la ville et sur le site de la municipalité. Il serait peut-être judicieux d'indiquer une période d'inscription avec date de début et de fin. Les familles devront se rendre au préalable en mairie pour inscrire leurs enfants. Puis, les inscriptions à l'école se feront certainement par mail à l'adresse suivante :

**[ce.0772232h@ac-creteil.fr](mailto:ce.0772232h@ac-creteil.fr)**

D'autre part, l'inscription des élèves de grande section pour le CP n'est pas automatique. Chaque famille devra se rendre en mairie puis prendre rendez-vous auprès de la directrice de

l'école élémentaire François de Tesson, Madame Brissiaud, afin de procéder à l'admission définitive.

## EFFECTIFS

Actuellement, 145 élèves sont scolarisés sur l'école.

- 24 élèves en Petite section : Anne Doux
- 24 élèves en Petite section : Isabelle Boudet
- 26 élèves en Moyenne Section : Christine Remacle
- 26 élèves en Moyenne Section : Sophie LeGuern
- 22 élèves en Grande section : Sophie Bernabé
- 22 élèves en Grande section : Aurore Abdellatif

Nous prévoyons donc pour septembre 2021 :

- 52 grands
- 48 moyens
- Pour les PS, nous n'avons pas d'informations.

Nous restons vigilantes quant à l'évolution des effectifs, avec la livraison de nouveaux logements sur la commune.

Au vu des effectifs actuels élevés, nous souhaitons garder notre sixième classe pour la rentrée 2021.

## 2. Vie de l'école

### ACCOMPAGNEMENT A L'ECOLE

Nous rappelons que les familles doivent accompagner leurs enfants jusqu'au portail **et les confier en main propre aux adultes présents**. Cet élément figure dans le règlement intérieur de l'école qui a été donné et signé par tous les parents. Je rappelle que ce point constitue une particularité de l'école maternelle.

### FETE DES LANGUES

La fête des langues n'a pu avoir lieu cette année en raison du protocole sanitaire renforcé.

Nous avons tout de même fait venir un spectacle « **Julien et les copains du monde** » en respectant les règles sanitaires : 3 représentations au lieu d'une, aération et désinfection des locaux entre chaque séance.

## REUNION D'INFORMATIONS

Au vu des conditions sanitaires, les réunions de remise de carnets de réussite et de suivi ne pourront pas avoir lieu. Les parents pourront prendre rendez-vous avec l'enseignante de leur enfant.

Ces classeurs ont été remis aux familles par le biais des enfants.

## LIAISON GRANDE SECTION / CP

Les enseignantes de Grande section contacteront les enseignantes de CP pour définir les modalités d'échanges.

## SORTIE DE FIN D'ANNEE

Cette année, une sortie est envisagée au cirque Franconi **si la situation sanitaire le permet**. Au cours de cette journée, les enfants participeront de 10h à 12h aux ateliers des arts du cirque encadrés par des artistes professionnels du cirque: équilibre sur boule, fil, rola rola, jonglerie, assiettes, maquillage.

De 12h à 14h, ils pique-niqueront dans le parc de Torcy : Un **pique-nique est donc à prévoir** : pas de canette, boisson dans une bouteille en plastique ou gourde bien fermée, pas de confiseries, pas de chewing-gums. Les **repas de cantine seront décomptés**.

Enfin, de 14h à 15h30, ils assisteront au spectacle présenté par les artistes du cirque Franconi.

En fonction de la météo, il faudra prévoir un manteau avec une capuche ou une casquette et de la crème solaire, et dans tous les cas des chaussures confortables et tenant bien aux pieds (baskets ou bottes en cas de pluie, pas de sandalettes).

Le prix d'entrée au cirque revient à 12,90 euros par enfant. La mairie prend à sa charge les frais de transport en bus, et nous la remercions. Nous vous demanderons une **participation de 10 euros, en chèque à l'ordre de l'OCCE771459. 2,90 euros par élève seront pris en charge par l'école.**

## SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

Notre spectacle de fin d'année n'aura probablement pas lieu le mardi 2 juin 2021 à 19 h à la salle polyvalente de Nanteuil-lès-Meaux.

Nous prévoyons à la place de réaliser un petit film avec la collaboration de notre intervenant en musique Yonnel Diaz.

Notre kermesse n'aura probablement pas lieu à moins que la situation sanitaire s'améliore d'ici là.

## SUBVENTION APE

L'APE, grâce à ses différentes actions, a réuni une somme d'argent qu'elle reverse aux écoles.

Cette année, il est possible que nous recevions un nouveau vidéo projecteur.

Nous remercions chaleureusement l'APE qui nous a déjà offert 2 vidéoprojecteurs les années précédentes.

## INVESTISSEMENT ECOLE

Grâce à l'argent récolté lors des kermesses des années précédentes, nous avons créé une bibliothèque d'école, aussi nous avons acheté **4 chauffeuses, 2 poufs, 12 galettes et 2 meubles de rangement pour les livres pour la somme de 968,19 euros**. La bibliothèque de Nanteuil-lès-Meaux nous a donné de nombreux albums et nous l'en remercions. Si les familles veulent nous fournir des livres, cela sera bienvenu également.

Nous avons également acheté **6 tricycles** pour les élèves d'une valeur de **929,48 euros**.

## 3. Situation sanitaire

Le protocole doit nous permettre d'accueillir tous les élèves dans les conditions de sécurité plus strictes au vu du nouveau contexte :

- Le masque, désormais obligatoire pour les enfants dès la classe de CP, est proscrit en maternelle. Le port du masque de catégorie 1 est obligatoire pour tous les membres de l'équipe pédagogique. Il l'est également pour les familles aux abords de l'école et sur tout le territoire.
- Tous les services périscolaires et extrascolaires fonctionnent : accueils avant et après l'école, restauration scolaire, étude, car-à-pattes, ainsi que l'accueil de loisirs.
- Le nouveau protocole est appliqué par les équipes enseignantes et les agents municipaux :
  - **limitation des brassages par groupe** : les accueils du matin et du soir aux trois portails ; portail principal pour les GS, portail arrière pour les MS, portail cantine pour les PS. Les 3 récréations sont organisées par groupes de niveaux. De plus, un aménagement des horaires est organisé afin qu'aucun des trois groupes ne se croisent, ainsi qu'un départ échelonné le soir : classes de Mmes DOUX, LE GUERN et BERNABE sortie à 16h20 ; classes de Mme BOUDET, REMACLE et ABDELLATIF sortie à 16h30.
  - **lavage des mains** : dès l'arrivée à l'école, avant et après les récréations, avant et après le passage aux toilettes....

- **l'aération et la ventilation des locaux** est systématique, plusieurs fois par jour
- la désinfection quotidienne des locaux, désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées (poignées de portes...), désinfection des tables entre chaque service de cantine...
- nébulisation des classes plusieurs fois par semaine

L'intégralité des mesures annoncées figure également sur le site de la ville :

<https://www.nanteuil-les-meaux.fr/actualites/informations-covid-19/>

Dans l'hypothèse où l'école serait confrontée à des fermetures partielles ou totales, **le plan de continuité pédagogique s'applique**. Il se traduit par la mise en place d'enseignements à distance.

- **Du côté des familles,**

- Avant de quitter la maison, les familles doivent s'assurer que leur enfant ne **présente pas de symptômes ou de sensations de fièvre**, et doivent accompagner leur enfant en portant un masque comme sur tout le territoire.
- **Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, l'enfant devra être gardé à la maison.**
- Si un enfant déclare de la fièvre sur le temps scolaire, sa famille sera immédiatement appelée pour venir le chercher et l'enfant sera isolé avec un masque pédiatrique.

J'attire dès à présent votre attention sur le fait que les consignes relatives aux élèves de maternelle sont modifiées : désormais, l'apparition d'un cas confirmé parmi les élèves implique que **les autres élèves de la classe sont tous identifiés comme contact à risque.**

J'attire également votre attention sur quelques points abordés par la FAQ du 8 février 2021:

- les **familles doivent signaler tout cas positif survenant au sein du foyer, en précisant si un variant a été détecté et si oui, lequel**

- **la détection d'un cas de variant britannique dans une classe conduit à l'éviction de tous les élèves de la classe, mais pas des personnels**

- **la détection d'un variant sud-africain ou brésilien conduit à l'éviction de tous les élèves et des personnels de la classe**

- **en cas de détection d'un variant sud-africain ou brésilien au sein du foyer (l'élève étant alors cas contact dans son foyer) : les élèves et les personnels de la classe sont considérés comme cas contact, la classe est alors fermée**

- **les cas confirmés de variant sud-africain ou brésilien sont isolés durant 10 jours et doivent, à l'issue des 10 jours, réaliser un nouveau test. Si le test est négatif et s'ils n'ont plus de fièvre depuis 48 heures, ils peuvent revenir. Si le test est positif, l'isolement est prolongé de 7 jours.**

- **pour l'ensemble des cas positifs (variant ou non variant) : le retour à l'école ou l'établissement est**

**possible à l'issue de la période d'isolement sous réserve du port d'un masque chirurgical et du renforcement des mesures barrières durant 7 jours .**

## ABSENTEISME SEMAINE DU 24 AU 31 JANVIER

Devant le grand nombre d'absents constatés la semaine du 24 au 31 janvier et dans le contexte actuel, Madame Doux a informé la mairie, l'Inspecteur de l'Education Nationale, l'Inspection Académique, l'ARS.

De nombreux cas de rhinopharyngites et de bronchites ont été rapportés.

Le personnel a été testé ainsi que 6 enfants et les tests PCR sont revenus négatifs.

A l'heure actuelle, les enfants guéris commencent à revenir à l'école.

**Nous rappelons que lorsqu'un enfant est malade, ou présentent des signes de toux, il doit être gardé 7 jours à la maison afin d'éviter tout risque de transmission.**

## 4. Sécurité

### EXERCICE INCENDIE

Un deuxième exercice incendie aura lieu **prochainement sans que les enseignantes et les élèves soient prévenus.**

**Le lieu de rassemblement est le city stade.**

### DUERP

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels a été écrit en mars 2014.

Une fiche a été transmise concernant la réfection de la cour de récréation.

## 5. Travaux - Budget

### TRAVAUX REALISES

Un grand merci à toutes les équipes.

### TRAVAUX A REALISER

La demande de Madame Vlérick concernant les préaux demandés devant chaque portail pour abriter les enfants est transmise en mairie ( formulation transmise au 1<sup>er</sup> conseil d'école). Madame Juracek va se renseigner.

Les enseignantes demandent quand aura lieu le changement des fenêtres car certaines sont extrêmement difficiles à fermer.

- Fuite sous le préau côté cantine (plaque en bois qui a bougé)
- Le verrou de la porte côté préau vers la cantine à réparer
- La peinture de la classe de madame Remacle
- Ajouter des porte-manteaux et les protections en liège au-dessus dans les couloirs
- Acheter de nouveaux bancs pour les classes dans couloir
- Nous aimerions que notre réserve soit aménagée avec des étagères afin de pouvoir ranger notre matériel de kermesse et des crochets pour suspendre les trottinettes.

Madame Raucroy demande une intervention plus fréquente de la police municipale le matin et le soir en raison des nombreux abus de stationnements constatés devant l'accès des pompiers.

**Madame Doux remercie l'ensemble des partenaires pour leur présence.**

**Le prochain conseil d'école aura lieu le 10 juin à 18h15. L'horaire pourra être modifié en fonction des décisions gouvernementales.**

**Je rappelle que les questions des parents doivent nous parvenir 8 jours avant la date du conseil d'école.**

La séance est levée à 17h 25.

Anne Doux

Directrice de l'école maternelle F. DOLTO